



LA FEDERATION COMMUNIQUE

GROUPE BIGARD

SALAIRES AUX HACHOIRS

Dans la poursuite du 13^{ème} congrès de haut niveau revendicatif, la Cgt Bigard, Charal, Socopa joint les actes aux paroles. L'ensemble des syndicats Cgt du groupe Bigard a appelé à la grève à partir du 5 mars pour l'augmentation des salaires. Les organisations syndicales étaient convoquées le 4 mars pour une unique réunion alors que la Cgt avait exigé au moins deux réunions espacées de quinze jours.

Le mépris de la direction du groupe est à son apogée. Elle propose une augmentation individuelle à la « tête du client » avec des critères d'éligibilité abjects, sous l'égide de la doctrine patronale « marque employeur », telle que « état d'esprit Bigard » ou par la stigmatisation des ouvriers avec le critère subjectif « pas d'insolence envers l'encadrement ».

Dans un esprit combatif, la Cgt et les salariés ont rejeté massivement ces propositions, montrant, s'il le fallait encore, que les résistances face aux politiques austéritaires patronales existent. Le site de Guingamp s'est mobilisé dès le 5 mars, suivi le vendredi 6 mars par Quimperlé, Castre, Rognonas, Flers, et enfin le lundi 9 mars par l'Isle-sur-la-Sorgue et Cuiseaux. Malgré les pressions des directions de sites sur les salariés, le taux de grévistes est en moyenne de 35 %.

La Cgt revendique 100 euros d'augmentation sur le salaire de base avec un effet rétroactif au 1er janvier. L'argent existe pour satisfaire cette revendication. La famille Bigard compte parmi les 500 fortunes de France, avec 600 millions d'euros soit 333 000 Smic bruts en 2025. En 2024, la richesse créée par les travailleurs a rapporté près de 70 000 euros par salarié au groupe. C'est sûr que les fins de mois ne sont pas les mêmes pour tout le monde !



Montreuil,
Le 10 mars 2026